



CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 11 avril 2019

- **Rapport de situation sur l'égalité Femmes-Hommes à Rambouillet ;**

- **Hippodrome de Rambouillet, signature d'une convention de partenariat ;**

- **Budget principal, 0% d'augmentation des Impôts, poursuites des investissements ;**

- **Communications du Maire :**
 - **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance**
 - **Nomination de deux conseillers de quartier**
 - **Désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'Action Cœur de Ville**

Contact

Victor Dubrulle : 06 99 92 56 02

Rapport de situation sur l'égalité Femmes – Hommes à Rambouillet

La ville de Rambouillet est engagée pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes tant dans le cadre de sa politique de ressources humaines que de ses politiques publiques.

Le rapport présente le plan d'actions de la ville de Rambouillet pour lutter contre les inégalités femmes-hommes. Il est basé sur les axes de travail suivants et implique notre collectivité à la fois comme employeur et comme acteur public :

1. Evolution des carrières entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité et des emplois publics visant à garantir l'égalité professionnelle et salariale et la mixité dans les métiers.
2. Améliorer la place des femmes dans l'espace public.
3. Accentuer des actions visant à garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et leur égal accès à la création et la production culturelle et artistique.
4. Actions de préventions et de protections permettant de lutter contre les violences faites aux femmes et les atteintes à la dignité.
5. Actions de préventions et de luttes contre la précarité des femmes.
6. Agir sur la mixité des filières et pour un meilleur équilibre salarial.
7. Actions visant à lutter contre les stéréotypes sexistes.
8. Des actions visant à porter à la connaissance du public les recherches sur la construction sociale et sexuée.

Il permet de pointer les dispositifs internes de la ville, telle la prise en compte de l'égalité femmes-hommes au sein de la communauté de Rambouillet et de valoriser les projets associatifs ou institutionnels, notamment dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Action en Matière de ressources humaines :

- Garantir une mixité dans les métiers

Les jurys de recrutement sont composés d'hommes et de femmes afin d'éviter toute discrimination.

Des bilans de compétences ont été proposés aux femmes pour accompagner de possibles évolutions ainsi que des préparations aux concours.

- Favoriser l'Egalité salariale

Les indicateurs permettant de suivre les rémunérations par sexe ont été mis en place, ce qui va permettre des analyses fines quant aux écarts constatés.

- Permettre la Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle
 - o 100 % des agents hommes prennent leur congé de paternité, et un travail sur le télétravail est actuellement engagé.
 - o Des aménagements des horaires de travail ont été réalisés tenant compte des charges d'enfants et du transport, ce qui permet à certaines un départ avant la fermeture du service : en contrepartie, l'activité professionnelle est reportée sur la partie du déjeuner correspondant.
 - o La ville a engagé, depuis mai 2017, une démarche de prévention des risques psychosociaux dont certaines actions sont dirigées vers une meilleure conciliation entre la vie personnelle et professionnelle de nos agents

- Favoriser la pratique du Sport au féminin

Des créneaux le midi permettent de trouver un intéressant compromis entre famille et pratique d'une activité physique.

- Permettre aux femmes d'accéder à des fonctions à responsabilité :

On note une forte représentation féminine au sein des instances de représentation du personnel (CHSCT et CT). Au sein des fonctions de direction et d'encadrement, elles sont aussi majoritairement présentes (58% de femmes contre 42% d'hommes).

- Accompagner les demandes sociales :

La ville met à disposition des agents des permanences d'une assistante sociale du CIG. Celle-ci a réalisé, en 2018, 33 entretiens concernant 11 agents dont :

- 9 femmes et 2 hommes.
- 10 étant de catégorie C.
- 1 étant de catégorie A.

La ville met en place un plan pluriannuel de ressources humaines pour poursuivre dans ce sens et assurer un meilleur suivi.

Politiques publiques :

Enfance et petite enfance :

1/ Lutter contre les stéréotypes :

- Elaboration d'une plaquette à destination des familles :
- Sensibilisation des équipes :
- Sensibilisation des familles :

2/ La commission 10-17 ans :

Un certain nombre d'objectifs pédagogiques ont été posés, qui sont repris pour chacune des actions spécifiques développées.

3/ Rambouillet Ville Amie des Enfants avec l'UNICEF :

Le Comité Consultatif des Jeunes existe depuis 2009 à Rambouillet.

Composition : 13 membres (7 filles, 6 garçons).

La présidente est une femme.

Affaires culturelles : adapter la programmation

Accentuer des actions visant à garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et leur égal accès à la création et la production culturelle et artistique.

Accroître La part des femmes dans la programmation :

Spectacle vivant Saison 2018/2019

- 15 spectacles réalisés par des metteuses en scène ou avec un personnage principal féminin sur 33.

Permettre aux femmes d'accéder à la culture en permettant des visites familiales :

Le musée Rambolitrain organise des visites qui permettent aux femmes de visiter le musée, plutôt fréquenté par les hommes.

- Horaires et jours des baby-visites : mercredi et samedi matin.
- Visites pause déjeuner pour le musée Rambolitrain : le temps du déjeuner est souvent exploité par les femmes pour réaliser un certain nombre de courses.
- Chasse aux trésors le dimanche 26 mai, jour de la Fête des mères.

Programmation pour les tout-petits au sein de chaque établissement culturel :

- Musée Rambolitrain : mise en place des baby-visites pour les 18 mois - 3 ans.
- Patrimoine Ville d'art et d'histoire : programmation pour les 3 - 4 ans.

Adaptation de l'accueil des établissements pour accueil des tout-petits :

- Proposition par le palais du roi de Rome et le musée Rambolitrain de chauffe-biberons, tables à langer et porte-bébé + coloriages et mobilier adapté pour les jeunes enfants.

SPORT : Développer le sport au féminin

En 2018, dans le cadre de Sports en Fête et dans le prolongement de ces travaux, a été décerné un trophée « Sport au féminin » à la section volley de Rambouillet Sports pour l'organisation d'une belle manifestation intitulée « 2 gars – 2 filles » et au Football Club Rambouillet Yvelines pour l'organisation le 26 mai dernier au Vieux Moulin, en partenariat avec le District des Yvelines, de la journée départementale du football féminin.

Projets pour les années à venir....

- Aménager la ville pour favoriser la mixité (repenser le sous terrain de la gare)
- Réflexion sur les noms des rues de Rambouillet.
- Accentuer des actions visant à garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et leur égal accès à la création et la production culturelle et artistique.
- Festival du film très court - « Paroles de femmes »
- Mise en place d'un prix spécial pour des jeunes filles ayant un projet artistique surprenant, dans le but de promouvoir la musique, la danse et les arts auprès des jeunes filles.
- Pas de filles hors-jeu ! La ville continue à s'engager et à faire la promotion des associations sportives qui donnent une place supplémentaire aux filles : plus de créneaux... comme le collège de Catherine de Vivonne.

Politiques de prévention :

Lutter contre les violences faites aux femmes :

- Mise en place d'un groupe de travail multi-partenarial, piloté par le service de la tranquillité publique, pour la préparation d'un colloque sur les violences intrafamiliales, prévu en juin 2019.
- Mise en place d'un process de repérage contre les violences faites aux femmes :

- Repérer et accompagner les femmes victimes de violence tant dans les familles accueillies que les équipes de professionnelles petite enfance.
- Ecrire une procédure sur les signes de vigilance et d'attention particulière pour être plus attentif aux situations de violences.
- Ecrire une procédure de conduite à tenir pour accompagner la prise en charge lors qu'une situation de violence est identifiée.
- Informer les professionnels de ces procédures afin qu'ils soient en capacité de les utiliser.

Lutter contre la précarité des femmes

Poursuite des actions menées notamment par le service de la Tranquillité Publique et le CCAS.

Afin d'améliorer la prise en charge des femmes en situation précaire, et leur accompagnement au-delà d'un retour au travail, le service petite enfance a pour objectif de développer le partenariat avec le département et réseaux associatifs.

- Agir sur la mixité des filières notamment dans les secteurs scientifiques :
Poursuite du concours scientifique organisé avec le Lycée Bascan, collaboration avec l'Oréal et Airbus.
- Actions visant à lutter contre les stéréotypes sexistes.

Hippodrome de Rambouillet Signature d'une convention de Partenariat

L'hippodrome de Rambouillet, dont la première course eut lieu en 1890, est un lieu important de la vie rambolitaine. Il participe à l'attrait et à la renommée de notre ville et contribue à son animation par le pôle équestre qu'il représente ouvert à d'autres manifestations sportives, associatives ou commerciales.

Appartenant à la Société d'Encouragement du Cheval Français, l'hippodrome est géré par la Société des Courses de Rambouillet, le conseil d'administration est présidé par Monsieur Bernard MARIE.

Disposant d'une piste en herbe de 1 800 mètres et de 115 stalles rinnovées, l'hippodrome a inauguré une nouvelle tribune en 2006 et une salle de paris couverte.

2019 : l'hippodrome passe en première catégorie

Depuis 2011, la Société des Courses de Rambouillet accueille des courses avec PMU. L'année 2019 permet une nouvelle montée en puissance de l'hippodrome qui passe en première catégorie.

Un lieu de rencontre familiale

En 2019, l'hippodrome accueille également 9 réunions (PMU) pour la première fois une course de poney est organisée, lieu de rencontre naturelle des turfistes et des amateurs de spectacles que sa piste propose, l'hippodrome est aussi un but de promenade, un espace de détente et de loisirs pour tous comme en témoigne les nombreuses animations qu'il propose aux enfants notamment.

Renouvellement de la convention de partenariat : La ville accompagne le développement de l'hippodrome de Rambouillet

La présente convention a pour objet de définir les modalités de mise à disposition des locaux et infrastructures de l'hippodrome à la ville de Rambouillet par la société des courses, cette mise à disposition comprenant les bâtiments et équipements suivants :

- Salle des paris Éric Poisson ;
- Salle des balances ;
- Le barn François Vorimore ;
- Les extérieurs (les pistes étant exclues) et les annexes (sanitaires destinés au public) ;

- Fixer la redevance qu'aura à payer la ville en contrepartie de ces mises à disposition ;

- Rappeler les conditions d'utilisation et préciser les partenariats entre la Société des Courses et les services municipaux.

Conseil Municipal du 29 mars 2019

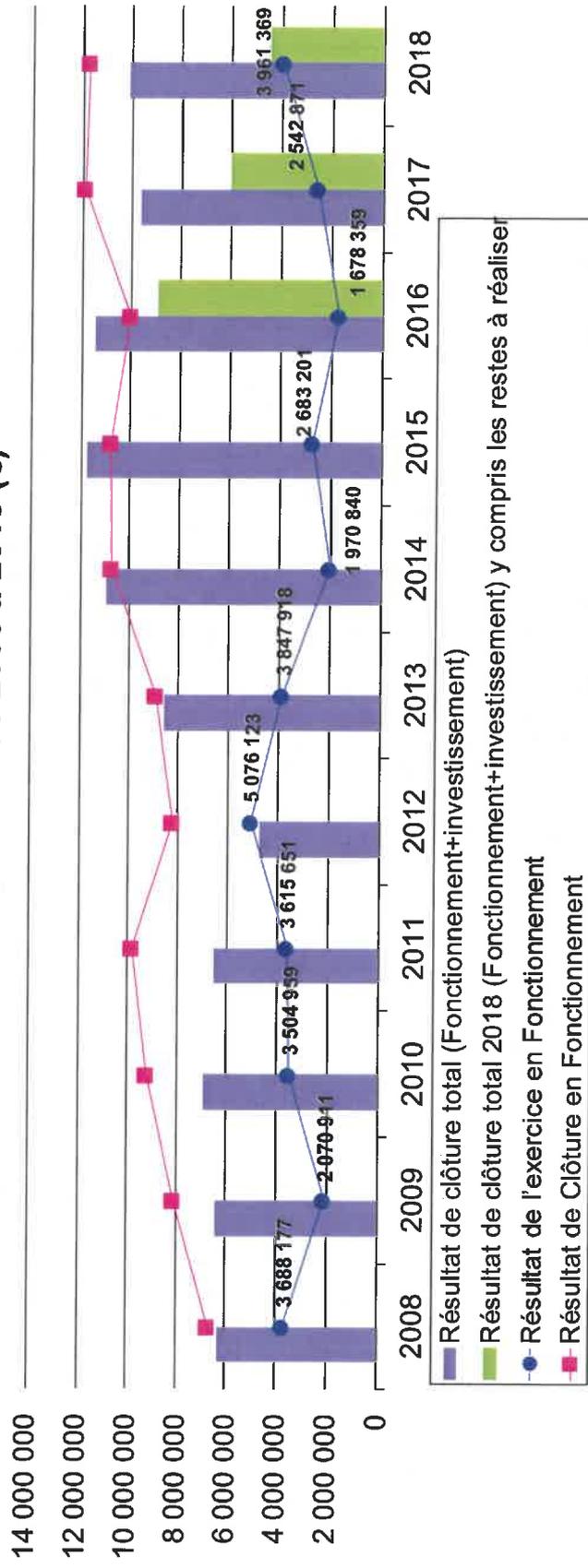
Le budget 2019 bénéficie des résultats de 4 années d'effort de gestion destinés à dépasser la brutale baisse des dotations de l'Etat, la hausse de la péréquation ainsi que les transferts de charge que l'Etat impute aux communes sans compensation réelles.

Aujourd'hui, le plan pluriannuel que nous avons suivi, les efforts menés par les services municipaux et ceux des rambolitains pendant cinq ans nous permettent d'aborder le budget 2019 de manière positive sur la base de finances saines pour l'avenir :

- Une baisse considérable des charges à caractère générales sur la période 2014 à 2018 (près de 700 000€) soit -8,3% ;**
- Une baisse de la masse salariale en 2018 (-0.3%) malgré les augmentations contraintes. Depuis 2012 la masse salariale a évolué au rythme annuel de 1,6% (à titre indicatif en 2019 les obligations légales amèneront une augmentation de 1.7% de la masse salariale) ;**
- Les taux d'impositions 2019 seront proposés conformément à ce que nous avions prévus en 2015, sans augmentation ;**
- La poursuite de nos efforts d'investissement, les dépenses d'équipement seraient anticipées à hauteur de 14,7M€. La capacité totale d'investissement 2019/2022 serait de 46,3M€ ;**
- La poursuite de notre politique de désendettement. L'encours de la dette baisse de 40,7M€ en 2014 à 36,9% M€ en 2019 à périmètre constant).**
- Une amélioration de l'épargne plus tôt que prévu (à 3,7 M € dès 2018) qui permet un délai de désendettement satisfaisant à 6,1 années ;**

□ Résultat de la ville en 2018 (compte administratif)

Evolution des résultats de 2008 à 2018 (€)



➤ Progression du résultat d'exercice de 2,5 M€ à 3,9 M€ entre 2017 et 2018 soit + 1,4 M€.

➤ Résultat Global de Clôture : en légère hausse de 9,7 M€ en 2017 à 10,2 M€ en 2018 soit + 0,5 M€.

□ Evolution des recettes de la ville : Impôts locaux corrigés de la DGF

= + 475 029 €.

€	2018	2019
Contributions directes	24 150 408	24 915 100
+ Fonds de péréquation fiscaux FPIC	-1 085 108	-1 160 000
+ Comp ^o fiscales	395 273	432 126
+ Attribution de compensation reçue	4 733 237	4 566 753
= Impôts locaux larges nets	28 193 810	28 753 979
+ DGF (Dotation forfaitaire)	1 840 083	1 754 942
Impôts locaux larges nets + DGF	30 033 893	30 508 921
Evolution en €		475 029
Evolution en %		2%

- **Les contributions directes (Taxes d'habitation et impôt foncier) progressent de 764 000 € en 2019.**
- **Le produit fiscal net évolue de 475 029 € entre 2018 et 2019 :**
- **Augmentation de la contribution au FPIC en 2019 à 1,2 M€.**
- **Progression des compensations fiscales en 2019 : 36 853 €.**
- **Ajustement attribution de compensation reçue suite au transfert de la compétence transport : 4 566 753 €.**
- **Diminution de la DGF 2019 : environ - 85 000 €.**

❑ **Evolution des recettes de la ville : Autres produits**

Autres Produits de Gestion Courante	CA 2018	BP 2019	Ecart en %
Revenus des immeubles	472 000	472 370	0,1%
Redevances Restauration et Marchés	32 500	32 500	0,0%
Autres produits de gestion courante (dont PVR)	65 372	76 500	17,0%
TOTAL	569 872	581 370	2,02%

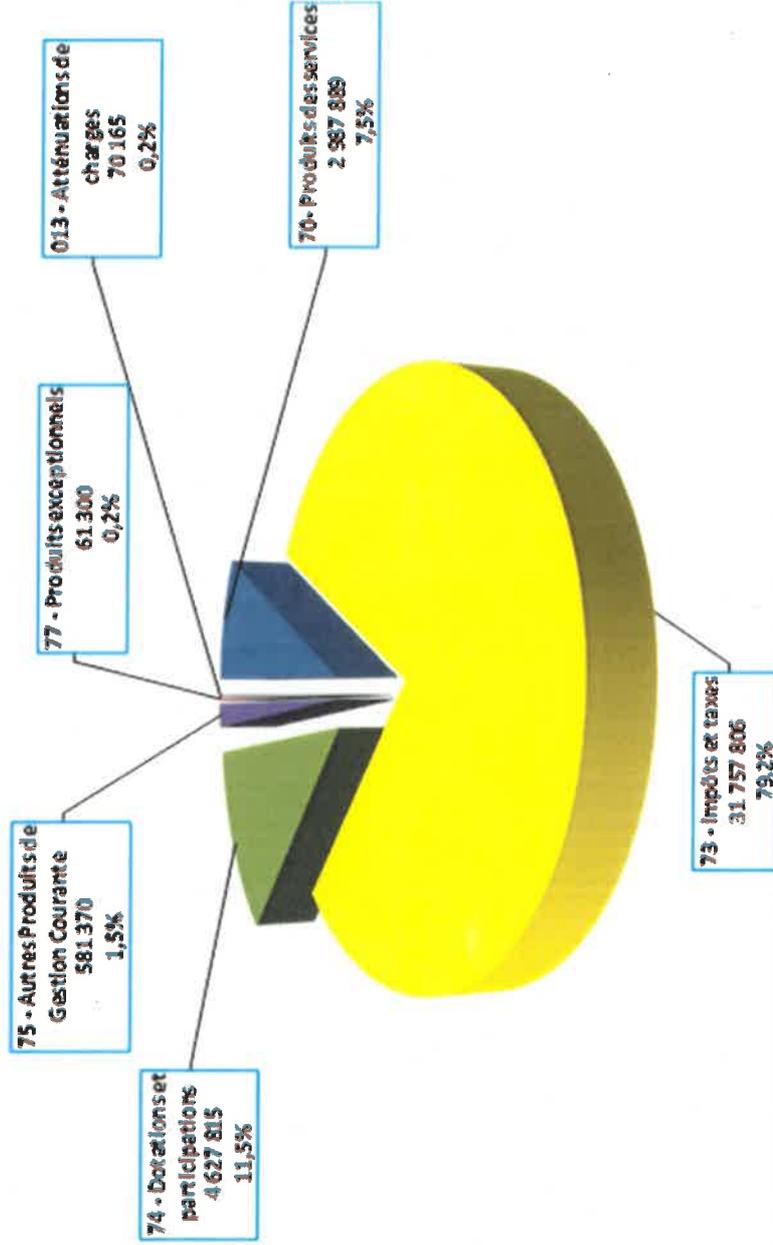
➤ Revenus des immeubles pour 472 370 € en 2019.

➤ Revenus du délégataire de la restauration des cantines 32 500 € en 2019

❑ **Evolution des recettes de la ville : Produits des services**

➤ La ville a perçu 2,9 M€ en 2018 avec une progression d'environ 1,1 M€ en 2019 provenant du basculement des recettes du stationnement payant du chapitre 75 vers 70 pour 711 000 € et des recettes de produits spectacles issues du budget développement culturel dissout au 31/12/2017, pour environ 350 000 €.

**Budget Primitif 2019 - Section de fonctionnement:
Recettes réelles par chapitre (€)**



□ Evolution des dépenses de la ville : Charges à caractère général (dépenses courantes)

€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Charges à caractère général	9 636 224	9 078 997	8 707 451	8 956 516	8 404 493	8 548 715	8 634 202	8 720 544	8 720 544

- **Les charges à caractère général comprennent les denrées et fournitures consommées, les travaux et services extérieurs ainsi que les frais de gestion générale et représentent en moyenne environ ¼ de nos dépenses réelles de fonctionnement.**
- **Les charges à caractère général ont diminué de 797 000€ sur la période 2014 - 2018, soit - 8,3 %.**
- **2019 : + 1,5 % à périmètre constant soit une augmentation prévue de + 126 067 €**

□ Evolution des dépenses de la ville : Charges de personnel

Tableau d'évolution entre 2012 et 2019 (en €)

€	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Charges de personnel	17 100 244	16 998 437	17 537 046	17 868 353	18 342 542	18 654 731	18 591 759	19 056 736

- Diminution de 62 972 € en 2018 soit - 0,3%.
- 2019 : + 2,5 % soit 464 977 € dont + 1,7% de part réglementaire:
- Glissement Vieillesse Technicité (GVT) : + 0,89%
- Refonte du régime indemnitaire : + 0,32%
- Augmentation SMIC de +1,5% : + 0,12%
- Monétisation Compte Epargne Temps : +0,07%
- Protocole sur les parcours, les carrières et les rémunérations (PPCR): +0,18%

Stabilité des effectifs de 460,94 Equivalent Temps Plein en janvier 2018 et 459,10 ETP en janvier 2019.

□ Evolution des dépenses de la ville - Autres charges de gestion courante

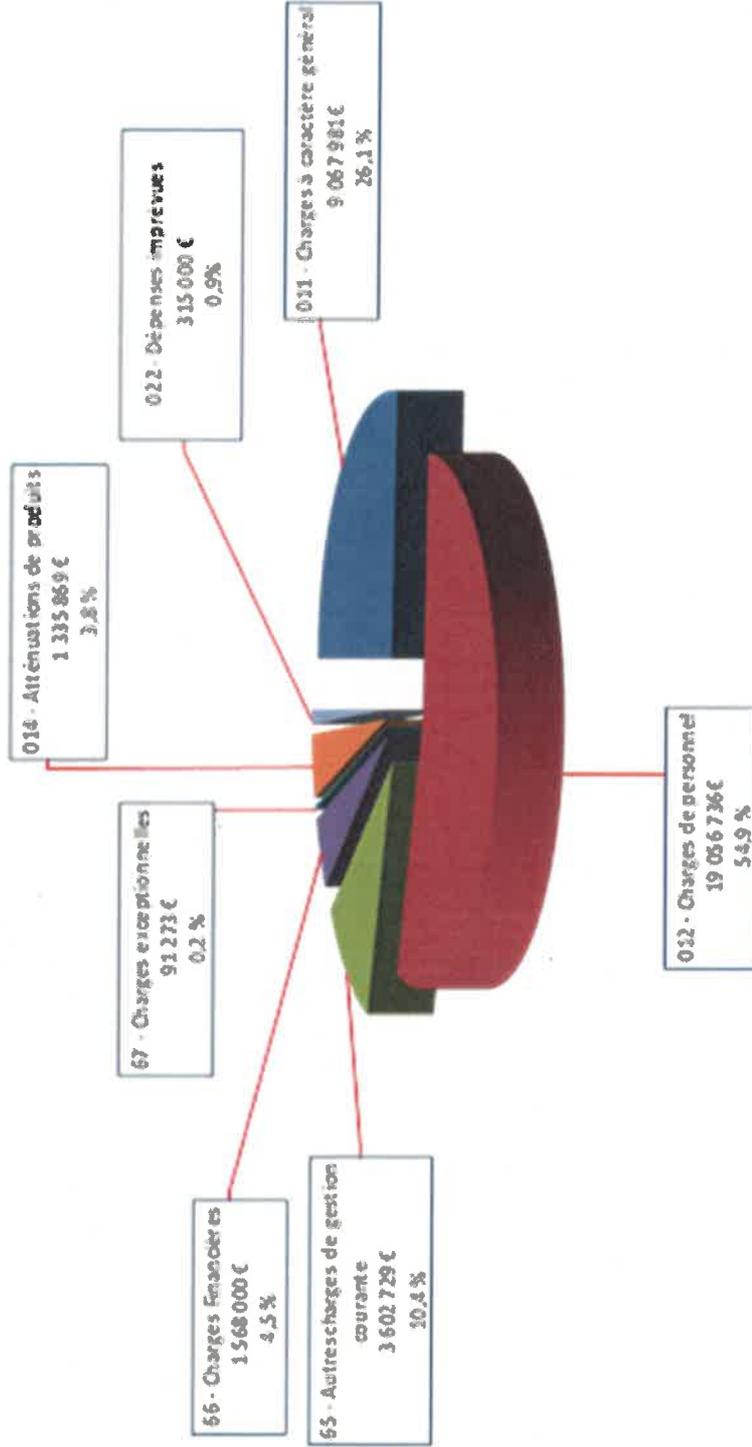
Comprend essentiellement :

- **Les subventions aux associations : 1 089 834 € en 2019.**
- **Contingent action sociale : 467 000 € en 2018, 507 000€ en 2019.**
- **La participation du SDIS est stable en 2019 : 1 014 538 €.**

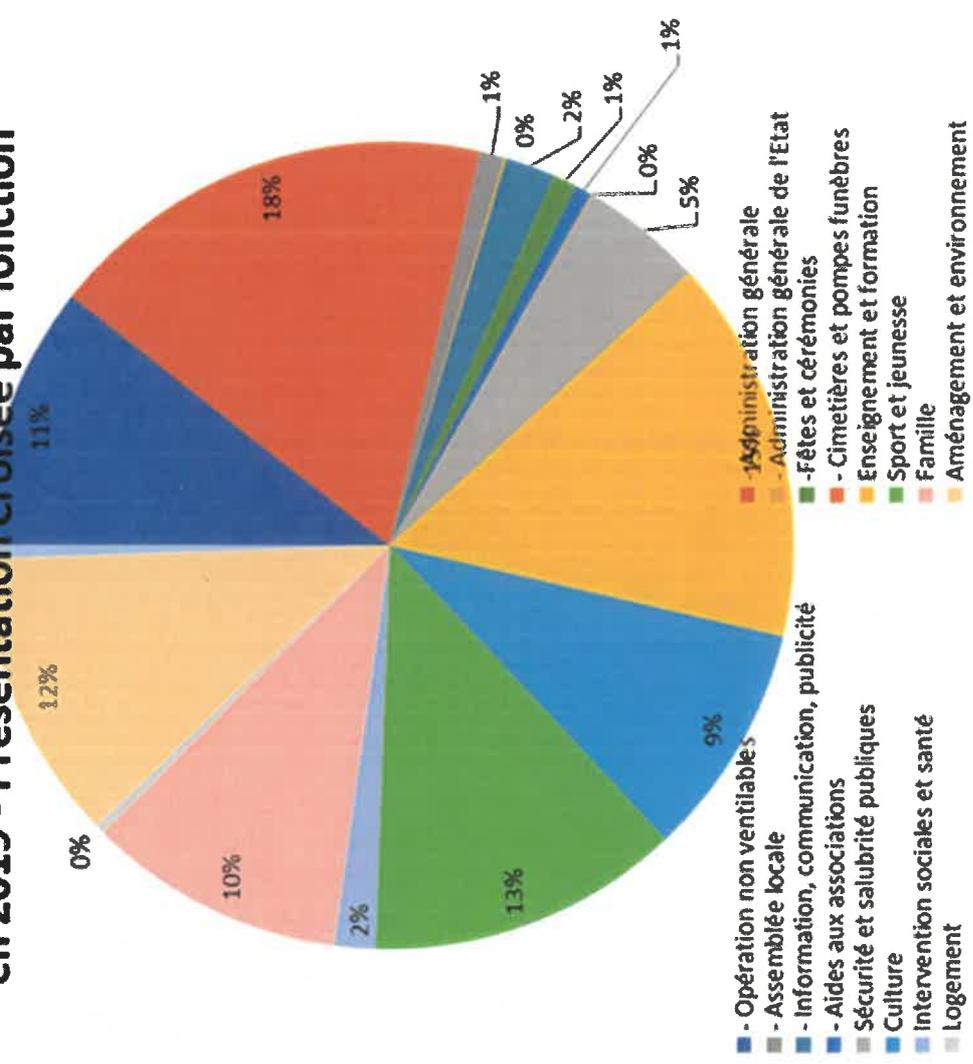
□ Evolution des dépenses de la ville – Intérêts de la dette et capital

- Le périmètre de la dette du budget principal a changé en 2018 suite à la dissolution du budget développement culturel et l'intégration de sa dette au budget principal. Le capital restant dû (CRD) du budget principal est de 36 314 932,07 € au 31/12/2018.
- Recours à l'emprunt en 2018 de 1 M€. Anticipation d'emprunts de 2,2 M€ annuels de 2019 à 2021 et 2,5 M€ en 2022.
- Répartition en taux fixe pour 94,75 %, le solde en taux variable soit 5,25 %.
- Pas de risque au sens de la charte Gissler (1A).
- Remboursement en capital 2 135 567 € en 2019 contre 2 355 376 € en 2018.
- Intérêts : 1 567 396 € en 2019 contre 1 653 455 € en 2018.
- Délai de désendettement (périmètre budget principal + budget développement économique) : 9,5 années en 2017, 6,1 années en 2018 et 6,0 en 2019 (y compris l'emprunt anticipé de 2,2 M€).

**Budget Primitif 2019 - Section de Fonctionnement :
Dépenses Réelles par chapitre et par nature (€)**



Répartition des Dépenses de fonctionnement en euros en 2019 - Présentation Croisée par fonction



- ❑ **Dépenses d'investissement 2019 : 8,6 M€ + 6,1 M€ de restes à réaliser y compris la gestion des eaux pluviales soit une estimation de 14,7 M€.**
- **Services techniques = 2,5 M€ dont 533 800 € pour la Voirie, 396 800 € pour les bâtiments.**
- **Autres Missions (ensemble des services) = 2 M€.**
- **Renouvellement nouvelles infrastructures (projets fléchés) = 4,1 M€**
- **Sur la période 2019-2022, fléchage dans le PPI de deux plans spécifiques :**
 - **Plan Voirie pour un montant total de 5,9 M€,**
 - **Plan Ecoles (Gros entretiens) pour un montant total de 1,7M€.**
- **Capacité d'investissement de 46,3 M€ sur la période 2019-2022. fléchage dans le PPI de deux plans spécifiques.**

	2019	2020	2021	2022
1 - Service Technique	BP	BP	BP	BP
ST Voirie	533 800			
ST Bâtiments	396 800			
ST divers	701 000			
Autre Services	932 639			
Sous-Total N°1 Service Technique	2 564 239	1 630 000	1 630 000	1 630 000
2 - Autres Missions				
Secteur Jeunesse - RAJ	81 400			
Scolaire	103 000			
Petite Enfance	24 800			
Culture	287 000			
Communication Imprimerie	67 141			
DSI - Plan Numérique	558 500			
AGECA	11 600			
Sport	129 200			
Police Municipale	14 000			
Urbanisme	452 475			
Administration Générale	34 000			
Vie Associative	10 000			
Service Garage	180 000			
Tranquillité Publique	7 000			
Divers (Etat d'urgence, Economie...)	1 500			
Sous-Total N°2 Autres Missions	1 961 616	1 500 000	1 500 000	1 500 000
3 - Renouvellements/ouvrages Infrastructures				
Scolaire-Jeunesse:				
CLAE Clairbois	476 948	2 800 000	1 700 000	
Plan Ecoles (travaux de gros entretiens) hors ADAP	256 500	500 000	500 000	500 000
Aménagements Urbains:				
Schéma Local de Déplacement (Circulation Douce)	390 000	200 000	200 000	200 000
Accessibilité - ADAP	391 500	170 000	170 000	170 000
Plan Voirie	1 624 500	1 300 000	1 500 000	1 500 000
Bâtiments:				
Plan Renouvellement des Chaufferies	50 000			
Mairie - Croisés salle du conseil - Couverture	85 014			430 000
Pavillon du verger	325 000	400 000		
Autres opérations:				
Action Coeur de Ville	347 000	800 000	800 000	800 000
Pôle Gare	100 000	500 000	4 000 000	3 070 000
Etat des Restes à Réaliser 2018	6 143 007			
Sous-Total N°3 renouvellements/Nouvelles Infrastructures	10 188 469	6 670 000	8 870 000	6 670 000
Total Dépenses d'investissement	14 715 324	9 800 000	12 000 000	9 800 000
Total Capacité de financement	14 715 324	9 800 000	12 000 000	9 800 000

Conclusion :

- ⊖ Pour la ville, une nouvelle baisse de la dotation forfaitaire est estimée en 2019 d'environ 85 000 €.
- ⊖ Les charges à caractère général ont fait l'objet d'un suivi particulier ces cinq dernières années de 2014 à 2018 avec une baisse cumulée de 797 000 € soit - 8,3%. Une progression de + 1,5% par rapport au compte administratif 2018 est donc augurée en 2018 soit + 126 000 € puis de + 1,5% en 2019, + 1% de 2020 à 2021 et 0% en 2022.
- ⊖ Les charges de personnel : progression de 1,1 million d'euros entre 2014 et 2017 et baisse de -0,3% en 2018, soit - 62 966 € en volume. Les objectifs fixés sont de + 2,5% en 2019, + 2% de 2020 à 2022.
- ⊖ Niveau d'investissement en progression de 23 % en 2018. L'effort d'investissement avec un objectif d'environ 14,7 M€ (avec les restes à réaliser) en 2019 sera poursuivi. La capacité totale d'investissement 2019 - 2022 reste à un niveau significatif de 46,3 M€.
- ⊖ Le programme d'investissement de l'année 2018 s'effectuera avec un recours à l'emprunt de 2 200 000€ inférieur au remboursement en capital de l'annuité, soit un désendettement de 335 000€. La ville emprunterait 2,2 M€ par an de 2019 à 2021 et 2,5 M€ en 2022 avec toujours un objectif de réduction de la dette. L'encours¹ évoluerait de 40,7 M€ en 2014 à 36,9 M€ en 2019. Le désendettement de la ville serait de 3,8 M€ sur la période 2014-2019 soit - 9,2%. La dette entre 2020 et 2022 continuerait de se contracter de 36,4 M€ en 2020 à 35,1 M€ en 2022 soit - 3,5% en pourcentage et - 1,3 M€.
- ⊖ Le délai de désendettement en 2018 est bien inférieur au seuil recommandé de 10 années. Il évolue favorablement de 9,5 années en 2017 à 6,1 années en 2018 sous l'effet de la progression de la capacité d'autofinancement de la ville et de son désendettement. Il s'établirait à 5,4 années en 2022, autorisant un recours à l'emprunt pour les années au-delà de 2022 afin de soutenir l'investissement.
- ⊖ Les taux d'imposition 2019 seront proposés sans augmentation conformément au plan prévisionnel d'équilibre financier présenté lors du débat d'orientation de 2015.

Budget Eau Potable :

Résultat du compte administratif 2018

Budget Eau Potable	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Résultat d'Exercice 2018	537 054,59 €	-555 918,37 €
Résultat Reporté 2017	5 434 491,36 €	2 358 197,85 €
Résultat de clôture	5 971 545,95 €	1 802 279,48 €
Excédent Global	7 773 825,43 €	

Solde des Restes à Réaliser en investissement	-377 572,11 €
---	---------------

Budget Eau Potable	Affectation - Reprise des Résultats
Résultat de fonctionnement reporté - compte 002	5 971 545,95 €
Solde d'investissement reporté - compte 001	1 802 279,48 €
Excédents de fonctionnement capitalisés - compte 1068	0,00 €

Budget Eau potable :

- Le programme 2017-2020 en dépenses d'investissement s'élève à 8,9 M€ dont 2,3 M€ pour 2018.

	2017	2018	2019	2020
20, 21, 23... - Dépenses directes d'équip	141 543	2 325 400	3 325 000	3 125 000
Etude relative à la DUP (2031)	3 672	25 400	25 000	25 000
Travaux de réhabilitation sur rues div (21531)	4 464	800 000	800 000	600 000
Opération Usines de traitement (2315)	0	500 000	1 500 000	0
Service Distribution Eau (21561)	133 407	0		
RAR 2017 reporté sur 2018		0		
Travaux mise en conformité DUP		1 000 000	1 000 000	
Autres opérations d'équipement	0	0	0	2 500 000

- **Financement du programme de 8,9 M€ via :**
 - 2,7 M€ épargne nette,
 - 1,3 M€ ressources propres d'investissement (FCTVA, Amortissement...),
 - 0,5 M€ d'emprunt,
 - 0,9 M€ de subventions,
 - Le solde est prélevé sur les fonds de roulement à hauteur de 3,4 M€.

Budget Eau potable : (suite)

- Focus sur l'épargne nette : diminue de 871 K€ en 2018 à environ 690 K€ en 2019. Elle se stabiliserait autour de 690 K€ entre 2019 et 2024. Cette réduction prend son origine dans la baisse de la surtaxe eau de - 0,26 € / m³ en 2018.
- Pas de recours à l'emprunt en 2019 et 2020 .
- Evolution de l'encours de dette : 2,6 M€ en 2018, 2,5 M€ en 2019 et 2,4 M€ en 2020.
- L'annuité de remboursement : environ 263 000 € en 2018 à environ 202 000 € en 2019.
- Le délai de désendettement reste à un niveau faible autour de 2,9 années. Le budget conserve en réserve des marges de manœuvre en termes d'endettement.
- La part communale de la surtaxe Eau Potable 2017 était de 1,166 € H.T./m³. Elle a été proposée avec une baisse de -0,26 €/m³ en 2018 soit à 0,906 € H.T./m³ et ainsi maintenue en 2019 au niveau de 2018.

Budget Assainissement :

Résultat du compte administratif 2018

Budget Assainissement	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Résultat d'Exercice 2018	590 151.03 €	67 074.81 €
Résultat Reporté 2017	7 454 010.05 €	1 909 824.65 €
Résultat de clôture	8 044 161.08 €	1 976 899.46 €
Excédent Global	10 021 060.54 €	

Solde des Restes à Réaliser en investissement	-1 527 483.74 €
---	-----------------

Budget Assainissement	Affectation - Reprise des Résultats
Résultat de fonctionnement reporté - compte 002	8 044 161.08 €
Solde d'investissement reporté - compte 001	1 976 899.46 €
Excédents de fonctionnement capitalisés - compte 1068	0.00 €

➤ Budget Assainissement :

- ❑ Le programme 2019-2025 en dépenses d'investissement s'élève à 36,3 M€ dont 8,2 M€ pour 2019.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Priorité 1 2019-2021	5 675	6 033	5 815				
Travaux de réhabilitation de réseaux	112	503	503				
Mise en séparatif	633	3 074	3 074				
Création d'un bassin de rétention à Groussay	4 800	1 500	1 232				
Connexion des EV/EP	78	956	956				
Priorité 2 2022-2025				3 900	3 900	3 900	3 900
Hors programme	2 524	150	100	100	100	100	100
Frais étude mise à jour du SDA et suites (2031)	50	50	0	0	0	0	0
N3: Quartier beau Soleil Embrants privés +RAR	608						
Travaux gros entretiens canalisations existantes	900	100	100	100	100	100	100
Démarrage étude du bassin du Bel Air RAR	205	0					
Travaux sur Réseaux RAR	641	0	0				
Total D hors dette	8 203	5 183	5 915	4 000	4 000	4 000	4 000

- ❑ **Financement du programme de 36,3 M€ via :**
 - 5,1 M€ épargne nette,
 - 5 M€ ressources propres d'investissement (FCTVA, Amortissements...),
 - 6,9 M€ d'emprunts,
 - 9,5 M€ de subventions,
 - Le solde est prélevé sur les fonds de roulement à hauteur de 9,8 M€.

Budget Assainissement : (suite)

- Epargne nette : de 784 913 € en 2018 à environ 803 610 € en 2019 puis diminuerait progressivement jusqu'à 601 445 € en 2025. Cette réduction prend son origine dans la baisse de la surtaxe assainissement de -0,6 € / m³ en 2018.
- Pas de recours à l'emprunt jusqu'en 2019 et 2020, 6,9 M€ de 2021 à 2025.
- Stabilité de l'encours de dette : 5,5 M€ en 2019 et 5,3 M€ en 2020.
- L'annuité de remboursement est stable : 392 227 € en 2019, 394 865 € en 2020.
- Le délai de désendettement reste à un niveau mesuré de l'ordre de 5,4 années en 2019. Un recours à l'emprunt est prévu de 2021 jusqu'à 2025 à hauteur de 6,9 M€, positionnant le délai de désendettement à 10,8 années.
- La part communale de la surtaxe assainissement 2017 était de 0,7822 € H.T./m³. Elle a été proposée avec une baisse de -0,6 €/m³ en 2018, soit à 0,7222 € H.T./m³ et ainsi maintenue à ce niveau pour 2019.

Fin



Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance Rambouillet/ Gazeran existe depuis 2005, date laquelle a été signé le Contrat Local de Sécurité.

Cadre général

Comme l'a indiqué le Préfet Philippe de LAGUNE, Secrétaire Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance en 2009, « la prévention c'est la responsabilisation ».

Responsabilisation de tous au plus près du terrain : services de l'Etat, acteurs associatifs et collectivités territoriales.

Dans cet esprit le législateur a placé le Maire au centre du dispositif et l'a doté d'un ensemble d'outils qu'il doit conjuguer pour constituer au niveau local une politique globale de tranquillité publique et de prévention. Ainsi l'article 1^{er} de la loi fondatrice du 5 mars 2007 sur la prévention de la délinquance pose le principe du rôle central du Maire : « le Maire anime sur le territoire de la commune, la politique de prévention de la délinquance et en coordonne la mise en œuvre » (Article L132-4 du Code de la Sécurité Intérieure)

Pour pouvoir exercer le rôle que lui attribue la loi de 2007, le Maire doit être informé.

- **Sur la délinquance** : par les responsables locaux de Police et de Gendarmerie et à sa demande par le Procureur de la République.
- **Sur l'absentéisme scolaire** : l'article L 121-1 du Code de l'Education précise que les établissements scolaires d'enseignement « concourent à l'éducation, à la responsabilité civique et participent à la prévention de la délinquance »

Le CLSPD est l'un des outils mis à la disposition du Maire par la loi du 5 mars 2007 pour lui permettre de mettre en place une politique globale de tranquillité publique.

Il est articulé autour de groupes de travail thématiques :

- **Club intertransporteurs** (Police nationale et municipale, Gendarmerie, SAVAC, TRANSDEV, SNCF, Elus)
- **Club interbailleurs** (Police nationale et municipale, bailleurs sociaux – SEMIR/OPIEVOY/SOGEMAC/DOMNIS, TADSY, Elus)
- **Club intersyndics de copropriété** (Police nationale et municipale, syndics – GENIEZ/CITYA/REMARDE/AC GEST, Elus)
- **Groupe de veille éducative et sociale** (TADSY, CCAS, Prévention Jeune municipale Emergence, DEJ, PJJ, IEN, Elus)
- **Groupe de suivi des SANS DOMICILE FIXE** (Police nationale et municipale, CCAS, TADSY, Elus, Tranquillité Publique)

Les groupes de travail se réunissent toutes les 6 à 8 semaines environ.
Un fonctionnaire territorial assure la coordination du CLSPD.

Les actions menées dans le cadre du CLSPD sont :

- Des actions de prévention.
- Des actions de contrôle.
- Le traitement de situations individuelles.

Les objectifs du CLSPD sont :

- Le partage d'information en toute confidentialité.
- Un travail en partenariat pour une meilleure efficacité sur le terrain.
- La mise en œuvre d'actions concrètes.



Pôle Tranquillité Publique- Mairie de RAMBOUILLET

**Point presse sur le CLSPD
Rambouillet/Gazeran –
10 avril 2019**



Bilan 2017/2018

Bilan Rambouillet/Gazeran (chiffres police nationale) :

Concernant l'évolution de la délinquance générale, celle-ci est stable sur la commune de Rambouillet comme sur celle de Gazeran, cela reste une priorité du CLSPD.

En ce qui concerne la délinquance de proximité (cambriolages, vols avec violence, vols à la roulotte et vols d'accessoires, vols à la tire, dégradations, vols à main armée, vols d'automobiles, vols de deux roues motorisés, incendie volontaire, stupéfiants), l'indicateur de pilotage des services (IPS) de la police nationale fait état d'une légère hausse des faits de délinquance sur les deux communes, liée à une délinquance venant de toute la région parisienne donc en grande partie extérieure au territoire.

Commune de Rambouillet :

La lutte contre les cambriolages est l'une des priorités depuis 2013.

. Pour lutter contre ce type de délinquance, une organisation districale et départementale, allant bien au-delà de la frontière des communes, est nécessaire. Sur le territoire communal, le travail de la Police Municipale a été totalement intégré à celui de la Police Nationale.

La lutte contre les vols avec effraction reste toujours une priorité pour 2019.

L'un des objectifs majeurs de 2019 est de continuer à mobiliser les citoyens pour qu'ils appellent le 17 lorsqu'ils constatent un comportement anormal.

Concernant les Opérations Tranquillité Absence (OTA), les demandes sont quasi constantes (336 en 2017 et 348 en 2018). En 2017, 173 fiches d'inscription se sont faites via Internet, en 2018.

Sécurité routière :

La lutte contre l'insécurité routière est axée depuis 2013 sur la prévention auprès des usagers vulnérables que sont les piétons/cyclistes.

Des actions en partenariat avec la police nationale, la police municipale, la DDT, le département éducation jeunesse et l'éducation nationale se sont déroulées tout au long de l'année.

Les accidents corporels entre véhicules légers et vélos représentent 3 accidents, et les accidents véhicule légers et piétons sont au nombre de 8.

La police municipale dispose de radars pédagogiques et de jumelles.

Axe 1 :

Accompagnement des jeunes 10-25 ans :

- Travail d'Intérêt Général :

Accueil de 1 jeunes pour des TIG pour 225 heures au sein des services techniques. 1 jeune en TIG 90 heures mineur.

- Rappel à l'ordre :

Le rappel à l'ordre délivré de manière très solennelle par le Maire-adjoint en charge de la sécurité en présence du commandant de police et du chef de la police municipale.

Les mineurs sont reçus en présence de leurs parents.

Aucun rappel à l'ordre en 2017

8 rappels à l'ordre en 2018

- la veille éducative et sociale :

Créée en 2012, c'est une instance multi-partenaire pilotée par la mairie, traitant des situations d'enfants de 3 à 17 ans de Rambouillet sur indication de l'éducation nationale, du département éducation jeunesse ou de partenaires extérieurs. Les situations sont évoquées avec accord de la famille pour trouver le meilleur accompagnement en fonction des problématiques identifiées. Un point régulier est réalisé en commission. Plus de 100 situations ont été étudiées pour des difficultés d'ordre familiales, éducatives, sociales, et de santé physique et psychique.

- Prévention Jeunes :

En 2017 76 personnes accompagnées dont 31 hommes et 45 femmes, 34 mineurs.

En 2018 90 personnes accompagnées dont 53 jeunes (39 mineurs 38 garçons et 15 filles).

Depuis février 2018 la convention avec l'association IFEP est rompue et les deux éducateurs sont recrutés par la mairie au pôle tranquillité Publique.

- Mesures de responsabilisation :

1 mesure mise en place entre le Département Education Jeunesse et le collège du Racinay suite à des exclusions.

Axe n°2

Le groupe de travail sur les violences intrafamiliales se réunit régulièrement et travaille à la mise en œuvre d'un colloque qui se déroulera le 4 juin 2019. La thématique abordée est l'impact sur le développement de l'enfant, de l'adolescent, et de l'adulte victimes de violences intrafamiliales.

Axe 3

Vidéo-protection :

Fin 2013 : 4 quartiers équipés représentant 14 caméras → rue du Muguet, Groussay, Gare, Place Félix Faure

En 2014 : installations de 4 nouvelles caméras dans le quartier Moutier/Rue des écoles

En mars 2015 : installation de 2 nouvelles caméras au Pont Hardy.

La ville compte à ce jour 24 caméras reliées au CSU communal situé dans les locaux de la police municipale (quartier de la Louvière), avec un report d'images au commissariat de police de Rambouillet.

La commune de Rambouillet a mis en place début 2014 un groupe de travail dont l'objectif est de réaliser un schéma directeur de vidéo-protection sur une période de 4-5 ans, qui démontrera l'existence d'une cohérence en termes de territoire pour l'implantation des nouvelles caméras.

Le schéma directeur sera défini à partir des critères suivants :

- Projets urbanistiques à venir,
- Chiffres de la délinquance,
- Maillage avec les caméras existantes,

- Développement du réseau de fibre optique « propriétaire » pour y connecter les nouvelles caméras (qualité d'image très nettement supérieure par rapport au réseau hertzien).
4 nouvelles caméras implantées en 2019

Axe 4 avec un focus sur les quartiers :

La ville de Rambouillet a choisi d'ajouter un 4^{ème} axe de travail spécifique sur les quartiers pour coordonner les actions engagées par les acteurs locaux (bailleurs sociaux, éducation nationale, services sociaux, services municipaux).

Les objectifs sont :

- de rompre l'isolement et de créer du lien entre les habitants,
- de susciter l'intérêt des familles pour les actions culturelles, la lecture,
- de faire passer des messages de prévention (parentalité, incivilités...) par le vecteur culturel,
- d'accompagner les enseignants des écoles maternelles et élémentaires.

Le travail engagé est à la croisée de plusieurs politiques (sociale, logement, urbanisme, cadre de vie, enfance/jeunesse, scolaire...). Il va donc au-delà de la prévention de la délinquance pour s'inscrire plus largement dans le cadre de la « politique de la ville ».

Le pavoisement des écoles, ainsi que la création d'un Passeport citoyen en partenariat avec l'Education Nationale est en cours de réalisation.

Axe 5

La prévention de la radicalisation. Dès actions de sensibilisation des acteurs au contact du public tel que les responsables de l'accueil des enfants et des jeunes du Département Education Jeunesse, des personnels de la SEMIR a été réalisé. Une sensibilisation des Elus municipaux a aussi été réalisée en partenariat avec le directeur départemental de DRT.

Axe 6

Le Passeport du civisme est un outil élaboré en partenariat avec l'éducation nationale à destination des enfants de CM1/CM2. L'objectif de ce support est la participation active des enfants à des actions et démarches citoyennes visant à développer leur esprit.

Le Passeport a été lancé sur la ville de Rambouillet en septembre 2018 sur deux écoles du quartier de la Louvière, les écoles primaires de la Prairie et de la Louvière.

Notre passeport est composé de 7 piliers ou chapitres abordant diverses thématiques comme le devoir de mémoire, le respect de soi et des autres, les institutions françaises et européennes, la protection de l'environnement ou bien l'utilisation des nouvelles technologies.

A ce jour, les enfants ont participé que ce soit de façon individuelle 45 enfants (sur temps hors scolaire) ou en groupe 248 enfants (sur temps scolaire) à de nombreuses actions.

Perspectives 2019

Le gouvernement a défini le 27 mai 2013 une stratégie nationale pour la période 2013-2017.

Elle se décline en trois orientations prioritaires :

- Actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance,
- Actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes et des violences intrafamiliales ainsi que l'aide aux victimes, notamment à travers un colloque sur la thématique de l'enfant et des impacts sur son développement.
- Actions pour améliorer la tranquillité publique.

Dans la continuité du plan départemental réalisé en janvier 2014 et suivant les instructions de l'Etat, la commune de Rambouillet a décliné les orientations nationales en un **PLAN LOCAL D' ACTIONS DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE**.

Il s'agit d'identifier les programmes d'actions nationaux à mettre en œuvre de façon prioritaire ainsi que les modalités d'actions correspondantes au niveau local.

Pour ce faire, le plan local d'actions (dénomination employée dans la stratégie nationale 2013-2017) comprend :

- Un diagnostic partagé de la délinquance sur la commune de Rambouillet,
- L'énoncé des orientations prioritaires structurées autour des trois axes de la stratégie nationale.

Il s'agit d'un document contractuel qui remplacera le contrat local de sécurité signé en 2005. Le plan local est finalisé et sera signé prochainement.

- Poursuite des actions et des groupes de travail,
- Poursuite du déploiement de la vidéoprotection avec nouvelles caméras
- Mise en place d'un deuxième colloque sur les violences intrafamiliales axé cette fois sur la thématique de l'enfant et de l'impact sur son développement le 4 juin 2019
- Prise de service en horaires décalées de la Police Municipale le samedi jusqu'à 19h30 pour venir en appui de la Police Nationale.
- Poursuite de l'expérimentation du travail en nocturne les vendredis et samedis.
- Déploiement des ASVP vers de nouvelles missions (police de l'environnement).
- Poursuite du travail sur la prévention de la radicalisation
- Extension du passeport citoyen sur une école supplémentaire.
- Prévention sécurité routière « vue et être vu » en 3 phases.

 Rambouillet	Pôle Tranquillité Publique- Mairie de RAMBOUILLET Point presse sur le CLSPD Rambouillet/Gazeran – 10 avril 2019	 VILLE DE GAZERAN
--	--	--

Conclusion

Après de nombreuses années d'expérience, l'utilité d'un outil comme le CLSPD n'est plus à démontrer. Le travail partenarial local très fort permet ainsi une bonne circulation des informations et donc une meilleure efficacité de terrain.

Si nous observons une baisse de la délinquance sur les communes de Rambouillet et Gazeran, nous pouvons penser que le travail de prévention réalisé en profondeur et souvent dans la plus grande discrétion, depuis de nombreuses années, en est un facteur important.

Au-delà des actions concrètes qui peuvent être réalisées sur la commune, il s'agit en effet d'un travail de longue haleine, basé sur la mise en place d'un réseau local et sur la capacité des partenaires à « travailler ensemble ».



VILLE DE RAMBOUILLET

Communication du maire

Nomination d'un conseiller de quartier

Monsieur Marc ROBERT informe les membres du conseil municipal de la nomination d'un nouveau conseiller de quartier.

Pour le quartier n° 3, est nommé :

- Madame Hajara BA

Marc ROBERT
Maire de Rambouillet



VILLE DE RAMBOUILLET

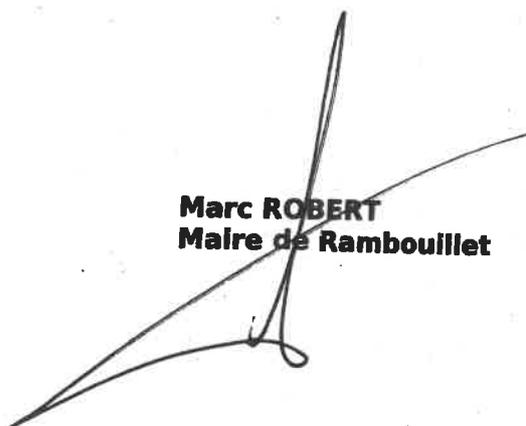
Communication du maire

Nomination d'un conseiller de quartier

Monsieur Marc ROBERT informe les membres du conseil municipal de la nomination d'un nouveau conseiller de quartier.

Pour le quartier n° 4, est nommé :

- Madame Françoise RIGLET



Marc ROBERT
Maire de Rambouillet

Communication du Maire CM du 11/04/2019

La ville de Rambouillet est bénéficiaire du Programme « Action Cœur de Ville ». Ce dispositif devrait permet, grâce notamment à un soutien financier, d'initier des opérations en faveur de la revitalisation du centre-ville, en cohérence avec la politique du territoire de la Communauté d'Agglomération, conformément à la convention cadre « Action Cœur de Ville » signée en octobre 2018.

La ville a souhaité se faire accompagner par un cabinet conseil avec une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre de ce programme "Action Cœur de Ville". Le bureau d'études accompagnera la ville pour définir et animer la concertation auprès des acteurs locaux : partenaires institutionnels, commerçant, etc.

5 candidats ont répondu à un appel d'offres. La ville de Rambouillet a retenu et auditionné 4 candidats. Le choix s'est porté sur le groupement composé de l'agence « Atelier 15 » (mandataire – pilote du groupement Alain Costes) et des cabinets Pivadis et Habitat ACT.

Ce groupement couvre l'ensemble des champs de compétences requis pour cette étude :

□ *Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville ;*

L'Atelier 15 bénéficie d'une solide expérience en programmes de logements, de la programmation à la réalisation.

□ *Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré :*

L'équipe bénéficie de compétences avérées en étude de potentiel commercial, analyse touristique et valorisation de centralités urbaines, et montage de projets à dominante touristique.

□ *Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions ;*

Les problématiques de transition énergétique, de recours au numérique, sont très présentes dans leur analyse.

□ *Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine ;*

L'Atelier 15 bénéficie d'une solide expérience en matière d'analyse de contexte, d'inscription patrimoniale, d'intervention en secteur protégé...

□ *Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics.*

La problématique de l'accès aux services est relevée par l'Atelier 15 comme une question urbaine qui invite à s'intéresser au maillage du territoire en s'appuyant sur une analyse des besoins des habitants.

L'Atelier 15 affiche comme interlocuteurs privilégiés, des professionnels aguerris de plus de 6 ans d'expérience. Leur approche sociologique, humaine et innovante pour ce type de projet a constitué un atout pour leur sélection.

Leurs références de travail et d'études sont adaptées au contexte de Rambouillet et à une approche très fine et pointue des différents espaces et thématiques à traiter.

Leur planning s'inscrit pleinement dans les délais impartis par la convention cadre "Action Cœur de ville" et présente une durée de 9 mois selon le déroulé suivant :

- 4 mois d'étude / diagnostic
- 3 mois de définition du projet et de la stratégie
- 2 mois de définition de la gouvernance et de la mise en œuvre opérationnelle

Le montant de la mission s'élève à 41 375 € HT. La mission est en cours de notification.

Son financement sera supporté à 50% par la Banque des Territoires dans le Programme "Action Cœur de ville".

La mission de l'Atelier 15 sera lancée dans les prochaines semaines.

Toutefois, sans attendre les travaux de l'Atelier 15, nous avons lancé une première fiche action pour la rénovation et la modernisation de la sonorisation du centre-ville. Ce dossier, sur lequel la ville réfléchissait depuis plusieurs années, entrait dans le champ des opérations matures susceptibles de recevoir un financement de l'Etat dans le cadre d'Action Cœur de Ville, dès la fin 2018. Le dossier a été accepté et cette action est financée à hauteur de 80% et nous l'inaugurons demain.